

État de la Chapelle publique de la paroisse de Plouman

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.....	a) B. D. de Kerellon	a)	a)	a)	a)	a)
2° b) Appartenant à.....	b) La Fabrique	b)	b)	b)	b)	b)
3° c) Autorisées par décret en date du ..	c) On a obtenu un décret d'autorisation en 1873, on ne s'est pas vu accorder	c)	c)	c)	c)	c)
d) ou ouvertes au culte à la date du ..	d) On a obtenu un décret d'autorisation en 1873, on ne s'est pas vu accorder	d)	d)	d)	d)	d)
e) ou en service de temps immémorial.	e) Depuis plus de cent ans	e)	e)	e)	e)	e)
4° f) Messes célébrées chaque année ...	f) Le 2e dimanche de mai et le 1er août on y célèbre	f)	f)	f)	f)	f)
g) — ou chaque mois.	g) trois messes	g)	g)	g)	g)	g)
h) — ou chaque semaine	h) On y dit des messes de dévotion fréquemment	h)	h)	h)	h)	h)
i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?	i) Les Offices de la Confession, la Reliquie d'enfant	i)	i)	i)	i)	i)
j) Y fait-on le catéchisme	j) Oui, et la messe seulement	j)	j)	j)	j)	j)
5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale	k) Six cents mètres, contre la Pêcherie	k)	k)	k)	k)	k)
l) État des chemins	l) Voies pour aller à la messe	l)	l)	l)	l)	l)
6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..	m) 200 personnes	m)	m)	m)	m)	m)
n) Y assistant à la messe le dimanche.	n)	n)	n)	n)	n)	n)

Plouman

Observations particulières.

—*—

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de Ploenen

QUESTIONNAIRE

1° Date d'érection.

Immémoriale

2° Nom du propriétaire. . .

M. Drouil.
1 rue de la Mare

3° Messes célébrées chaque
année.

aucune depuis
plusieurs années

— ou chaque mois. . .

— ou chaque semaine.

Le propriétaire
ne voudrait
qu'on ne
menât à dire
la messe dans la
chapelle — Le
Rectorat serait
plus d'avis
contraire

4° Indult pontifical.

aucun

— sa date.

— Est-il au nom du pro-
priétaire actuel ? . .

— A-t-il reçu le visa de
l'Évêché ?

J. J. Lirion
Rector - Ploenen